

La justice rejette une requête de surseoir à la fermeture du siège de "Akhbar AlYoum "

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-10-2009 23:13:47

Le tribunal administratif de Casablanca a décidé, mercredi, le rejet d'une requête, présentée par la société "Média 21" qui publie le quotidien "Akhbar Al Youm", pour surseoir à la décision de fermeture du siège du journal.

Le procureur général avait réclamé du tribunal, lors d'une séance précédente, de se déclarer incompétent en le cas d'espèce.

Il est à rappeler que le ministère de l'intérieur avait décidé d'engager une action en justice contre le quotidien "Akhbar Al Youm" pour avoir publié, dans son édition des 26-27 septembre, une "caricature en relation avec la célébration par la famille royale d'un événement à caractère strictement privé".

MAPF